



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040231

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/02/2024 13H15 C:005360 I:39249
V/REF : 932937
V/Email reçu le Jeudi 29/02/2024 a 13H15

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 4207/6759
IMMEUBLE : 9 MARIANNE
9, RUE MARIANNE
.
69700 GIVORS

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N9 MARIANNE-LOGEMENT DE M.ZOGLAMI-2EM ETAGE-TEL:06 68887404(FAUX)
OU 06 62150838

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-REPLACEMENT SYSTEME OSCILLO BATTANT+SERRURE AVEC 2 CLES SUR FENETRE CUISINE
-CASSETTE DE ROULEMENT POUR PORTE COULISSANTE DE PLACARD DU HALL
-RAIL HAUT OU BAS FOURNITURE ET POSE DU HALL

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 04/03 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR ZOGLAMI AU 2EME ETAGE
REPARATION DES RAILS ET DE LA PORTE PLACARD COULISSANTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

PRISE DE COTE POUR LE REMPLACEMENT DU SYSTEME OSCILLO BATTANT
REPLI DU CHANTIER

LE 19/03 A 14H45 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ZOGLAMI AU 2EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU MECANISME OSCILLO-BATTANT SUR FENETRE CUISINE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - RAS

LE LOCATAIRE NOUS SIGNALE QU'IL FAUDRAIT REGLER LA PORTE-FENETRE DU
BALCON

LE 22/03 A 14H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ZOGLAMI AU 2EME ETAGE
MISE EN JEU DE LA PORTE-FENETRE SEJOUR ET DE LA FENETRE SEJOUR
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE DE L'ENSEMBLE - RAS
REPLI DU MATERIEL



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040231

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER Email envoyé le 24/03/24 a 21H50 Mme D. CHAMBLAS

DT LCOMPTER Email envoyé le 21/03/24 a 08H51 Mme D. CHAMBLAS

NOUS CLOTURONS CETTE COMMANDE EN L'ETAT

YC LGESTION Email envoyé le 29/02/24 a 13H33 Mme D. CHAMBLAS

LE NUMERO DE M ZOGLAMI : 06 68887404 EST ERRONE
MERCI DE NOUS FOURNIR DES COORDONNEES VALIDES
Suite a donner : OUI. Le 22/03/2024 a 16:10

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	3	55,88	55,88
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	3	50,80	50,80
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	7	127,01	127,01
2,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	8	50,80	101,60
TOTAL H.T.				335,29
T.V.A. a 10,00%				33,52
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>368,81</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040231

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 932937 du 29/02/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

9 Rue Marianne

69700 GIVORS

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

04207-00002-00001-00023 H / Type 3B / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 15/03/2024

Observations

LOC ENTR ZOGLAMI

TEL 06 68 88 74 04

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00028 REMPLACEMENT SYSTEME OSCILLO BATTANT + SERRURE AVEC 2 CLES SUR FENETRE CUISINE	1,00	350,00	350,00	35,00	385,00
MS00012 Cassette de roulement pour porte coulissante de placard y compris toutes sujétions DU HALL	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00013 Rail haut ou bas fourniture et pose DU HALL y compris toutes sujétions	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
				Total H.T.	507,51
				Total TVA	50,75
				Total TTC	558,26

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**

EDN4



Bon de Commande

N° : 932937 du 29/02/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 29/02/2024

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **9 Rue Marianne 69700 GIVORS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **29/02/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 932937